

CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS



Agréation n° P501051
Mensuel (sauf juillet et août)
Bureau de poste : PHILIPPEVILLE
Novembre 2022
N° 351

Editeur responsable
GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 YVES-GOMEZEE

SOMMAIRE

01	Convocation – Ordre du jour – Pièce du mois
02 – 05	Un timbre ou un sort ?
06 – 08	Les Catherinettes en cartes postales
09 – 12	Emission de 1946 – Les "-10% Van Acker" – 1 ^{ère} partie
13	Réalisation entre membres – Novembre 2022

NOS PROCHAINES REUNIONS

28/11/2022

19/12/2022

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renouvellement des cotisations (**croix rouge sur la vignette d'adresse**)

- (x) Cotisation à renouveler
- (xx) Pas en règle de cotisation pour 2022
- (xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Nous contacter

Président

GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 Yves-Gomezée
☎ 071/65.03.50 - ✉ guidosse.jm@gmail.com

NOUVEAU

➔➔➔ Adresse e-mail : cerclephilateliqueyvetois@gmail.com
➔➔➔ Site web : <https://cpyphilatelie.webador.be>

Cotisation du 01/01/2022 au 31/12/2022

Adultes : 8,00 €

Jeunes (-18 ans) : 3,00 €

Compte BPOST Banque

CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée

IBAN : **BE93-0001-5744-7467**



CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

Cher membre ,

Le Comité a l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le **lundi 28/11/2022 à mon domicile** .

Ordre du jour

1. Bpost – Présentation de la collection 2023 (sous réserve)
2. Informations philatéliques
3. Mise à disposition de carnets à choix
4. Commande et remise de matériel
5. Réalisation entre membres

Pièce du mois



→ **Baron Alphonse de JACQUIER de ROSEE**

Né le 27/09/1797 à ONHAYE .

Décédé le 30/11/1854 à ANHEE (Abbaye de Moulins) à l'âge de 57 ans .

Industriel , il exploite la fonderie de cuivre et le laminoir d'ANTHEE de 1825 à 1832 .

Lettre levée à Fontenelle (cachet de boîte rurale AO) et expédiée de Walcourt le 11/11/1845 à destination de Moulin près de Dinant . Griffes SR apposées par le bureau de Walcourt .

Au verso , cachet à date de Dinant du 12/11/1845 .

Tarif applicable du 01/01/1836 au 31/12/1847 .

Distance entre Philippeville (dont dépend Walcourt quant à la perception) et Dinant (dont dépend Anhee quant à la perception) : < 30 kms = 2 décimes .

Poids : < 10 grs = 1 port .

Calcul de la taxe : 2d x 1 = 2d + 1d (décime rural) = 3 décimes à payer par le destinataire .

Un timbre ou un sort ?

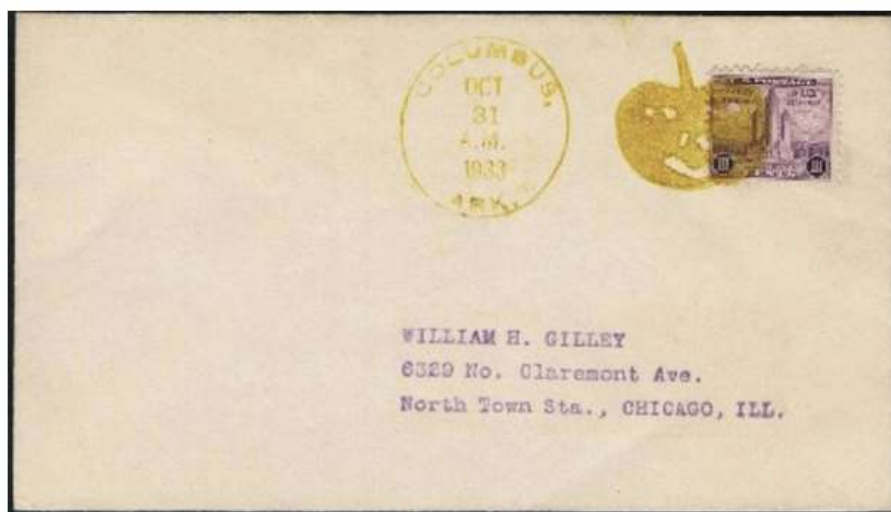
(Delcampe Magazine n° 30 – 11-12/2019)

Depuis quelques années , on nous rabâche les oreilles avec le célèbre "il ne faut pas fêter Halloween , c'est une fête commerciale américaine !" . Il est vrai qu'Halloween s'est imposé depuis les années '90 dans nos pays francophones d'Europe et que le business autour de cette fête est florissant . Mais saviez-vous qu'en fait Halloween ne nous vient pas de si loin ?



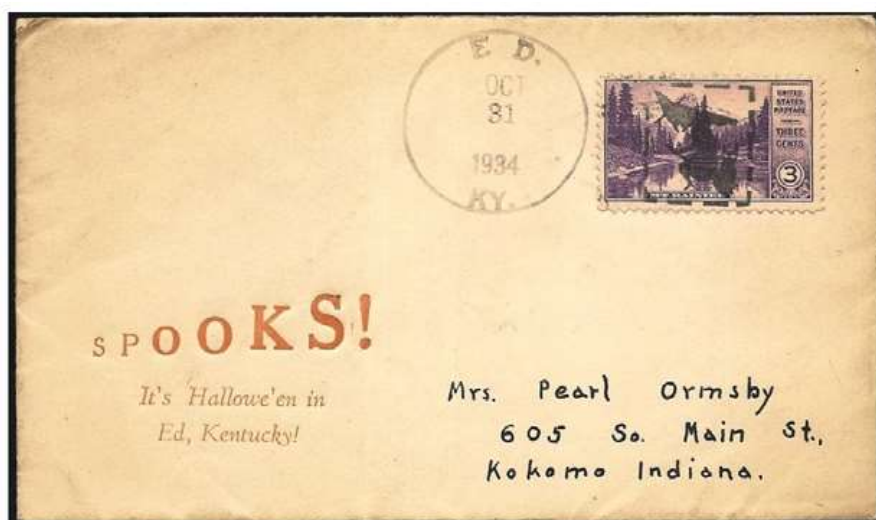
USA 1912 , CPA gaufrée sur la thématique d'Halloween

Le terme d'Halloween vient de l'anglais "All Hallows Even" qui signifie "la veille de tous les saints" . Célébrée le 31 octobre , Halloween a en effet lieu la veille de la fête chrétienne de la Toussaint instaurée à cette date au 8^{ème} siècle pour remplacer la fête païenne de Samain . Cette fête gauloise , celtique plus précisément , était célébrée par les druides comme une sorte de Nouvel-An . Elle était très populaire en Irlande . Eh oui , contrairement à ce que beaucoup pensent , Halloween n'est pas de base une fête américaine . C'est d'une coutume ancestrale irlandaise que nous vient cette fête . Lors de la grande famine de 1845 , plus de 2 millions d'Irlandais ont fui leur patrie pour rejoindre le nouveau monde et ont emporté avec eux cette tradition .



USA 1933 , enveloppe portant une flamme Halloween

Si la citrouille sculptée est aujourd'hui indiscutablement le symbole d'Halloween , les légumes initialement à l'honneur étaient les navets et les betteraves , plus courants dans nos régions . Car il n'y avait pas qu'en Irlande qu'Halloween était fêtée il y a quelques siècles . Certaines régions de France comme la Bretagne et la Moselle avaient , bien avant les années '90 , des coutumes proches de celle d'Halloween à cette même date .



USA 1934 , enveloppe Halloween portant une flamme sorcières

Il faut cependant reconnaître que si Halloween est ce qu'elle est dans nos pays aujourd'hui , c'est grâce à nos voisins d'Outre-Atlantique . Halloween est extrêmement populaire aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada et il est certain que c'est ce qui a influencé la jeune génération . Feuilletons et films américains populaires nous ont fait connaître cette fête qui s'est relativement vite imposée dans nos pays .



CPA décorée Halloween

De nos jours , de nombreux enfants déguisés font le tour des maisons pour demander des bonbons ou un sort . Déguisés en fantômes , sorcières et autres vampires , ils attendent cette fête avec impatience ! Alors bien sûr , elle reste , comme la plupart des fêtes , hautement commerciale ; mais , après tout , toutes les occasions sont bonnes pour s'amuser ! Happy Halloween !

Halloween en philatélie

Comme toute grande fête , Halloween est reprise par la philatélie . Il va de soi que les premiers timbres ou flammes dédiés à Halloween viennent du monde anglophone . Dès les années '30 , des flammes portant une citrouille sont apparues . Si aujourd'hui il existe beaucoup de timbres sur la thématique d'Halloween , ils sont relativement récents . En 2004 , La Poste française a émis un timbre représentant Jack-o'-Lantern . Ce timbre connaît certaines variétés de couleur lui permettant d'atteindre un prix important .



Belgique 2004 , carnet auto-adhésif Halloween



France 2004 , timbre dessiné Halloween Jack-o'-Lantern



Autriche 2013 , timbre dessiné Halloween

La légende de Jack-o'-Lantern

La citrouille d'Halloween représente Jack-o'-Lantern . Ce personnage avare et ivrogne était aussi très malin . Lorsque le diable vint lui demander son âme qu'il avait amplement méritée , Jack lui demanda de lui offrir un dernier verre . Le diable se transforma alors en pièce de six pence que Jack s'empressa d'enfermer dans sa bourse marquée d'une croix . Il libéra le diable contre 10 ans de vie en plus !

Une fois les 10 années écoulées , le diable revint réclamer son dû , Jack lui joua encore un mauvais tour . Il demanda au diable d'aller lui chercher une pomme dans un pommier . Le diable s'exécuta et Jack grava une croix sur l'arbre coinçant le pauvre diable ! Ce dernier , pour être libéré , jura de ne plus le poursuivre .

Lorsque Jack mourut , le diable ne réclama pas son âme comme prévu ; toutefois , c'était un homme mauvais , il ne put donc pas entrer au paradis . c'est ainsi qu'il est condamné à errer , une lanterne sculptée dans un navet (ou une citrouille) à la main , pour l'éternité !



Allemagne 2003 , enveloppe portant une flamme Halloween



Autriche 2005 , enveloppe 1^{er} jour spéciale Halloween , oblitération du 16/09/2005



USA 2016 , carnet de timbres autoadhésifs dédié à Jack-o'-Lantern



Les Catherinettes en cartes postales

(Delcampe Magazine 3/2022)

La thématique des fêtes a beaucoup de succès auprès des cartophiles . Tout naturellement , on pense avant tout à Noël , à Pâques ou à la Saint-Valentin , mais d'autres fêtes parfois plus folkloriques ont également leurs cartes .

Le 25 novembre , nous célébrerons la sainte-Catherine (du moins , elle fut célébrée jusqu'en 1970 car l'église l'a retirée de son calendrier) . c'est certainement l'une des fêtes les moins féministes de la chrétienté , mais l'expression reste et fait sourire aujourd'hui : "coiffer la sainte-Catherine" ou devenir une Catherinette ! Elle se dit des jeunes femmes qui passent l'âge de 25 ans sans être mariées .



La légende de Sainte-Catherine

Sainte-Catherine aurait été la fille du Roi Coste . Jeune femme érudite , vierge et pieuse , elle croyait en Dieu et en Jésus . Lorsque l'Empereur Maxence (selon les écrits , mais il est nettement

plus probable que ce fût l'Empereur Maximin) convoqua tous les habitants de sa province afin de faire des sacrifices aux idoles , Catherine refusa .

L'Empereur convoqua les érudits de l'époque afin de la convaincre de renoncer à sa foi , mais Catherine parvint avec l'aide d'un ange à réfuter tous leurs arguments . Au contraire , ce furent les érudits qui se convertirent . L'Empereur tenta également de l'épouser , ce qu'elle refusa à plusieurs reprises car elle avait pris le Christ pour fiancé !



Au final , l'Empereur condamna Catherine à une mort atroce , déchiquetée par 4 roues à épines . Sauvée à nouveau par des anges , elle fut finalement décapitée et au lieu du sang , ce fut du lait qui sortit de ses veines .

Toujours selon la légende , les anges soulevèrent son corps au-dessus du Mont-Sinaï . Elle devint alors la Sainte-Patronne du monastère situé à cet endroit où est située sa tombe .

Plus tard , elle serait apparue à Jeanne d'Arc en compagnie de Sainte-Marguerite et de l'Archange Saint-Michel .

Les Catherinettes

Sainte-Catherine est , entre autres , la patronne des jeunes filles à marier . Chaque année , le 25 novembre , des jeunes femmes doivent changer sa coiffure . Cette tâche incombe aux jeunes femmes célibataires de plus de 25 ans . C'est ainsi que l'expression "coiffer Sainte-Catherine" est apparue . Si aujourd'hui , la norme d'âge des jeunes mariées dépasse de plusieurs années les 25 ans , ce n'était pas le cas il y a encore quelques dizaines d'années . On recommandait alors aux célibataires la prière suivante : "Sainte-Catherine , aide-moi . Ne me laisse pas mourir célibataire . Un mari , Sainte-Catherine , un bon , Sainte-Catherine ; mais plutôt un que pas du tout" !!!

Il était aussi de coutume que les catherinettes portent un chapeau le 25 novembre pour célébrer leur sainte patronne .

Enfin , et c'était assez cruel reconnaissons-le , la tradition voulait qu'on envoie une carte de Sainte-Catherine aux jeunes femmes concernées . Ces cartes sont de toutes sortes , représentant parfois

le bonnet , parfois la jeune femme qui le porte . Il y en a également des humoristiques , comme vous pourrez le constater dans les illustrations de cet article .



Emission de 1946 – Les "-10% Van Acker"

A. INTRODUCTION

1. Contexte historique

A la suite de la deuxième guerre mondiale , il était nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'économie du pays tout en évitant l'inflation . Afin d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs et plutôt que d'appliquer une hausse des salaires , comme le réclamaient les salariés , le Gouvernement belge , sous l'impulsion de Mr A. VAN ACKER , Ministre des Finances , décida de montrer la marche à suivre en diminuant de 10% les tarifs des Postes et des Chemins de Fer . C'est cette décision qui conduit à la création de cette émission hors normes qu'est celle des "-10% Van Acker" .

2. La note de service n° 20 du 16/05/1946

Réduction des tarifs postaux .

En vertu d'une décision gouvernementale , les tarifs postaux qui ont été relevés en septembre 1945 seront affectés d'une réduction de 10% à partir de lundi prochain , 20 mai courant .

Les bureaux trouveront ci-jointe comme annexe à la présente , la liste des modifications à apporter à l'ordre de service n° 10 du 06/09/1945 .

Pour faciliter l'exécution de cette décision et en attendant que le Service du Timbre de Malines ait pu adapter le stock aux exigences des nouveaux tarifs , il a été reconnu indispensable de charger chaque bureau de poste détenteur des valeurs postales mentionnées ci-après , d'apposer la surcharge "-10%" sur chaque timbre :

- timbre à 1,50 F , timbre à 2 F , timbre à 5F
- cartes postales simples à 0,75 F et à 2 F
- cartes postales doubles à 1,50 F et à 4 F

La surcharge "-10%" devra être apposée à l'encre grasse , au moyen d'un cachet en acier (de préférence) ou en caoutchouc . A commander de toute urgence dans le commerce privé et à faire livrer dans les 24 heures .

La marque oblitérante ne pourra dépasser les dimensions maxima suivantes : 15 mm x 10 mm .

Le travail de surcharge devra être terminé au plus tard lundi matin à l'ouverture des guichets .

Des instructions complémentaires parviendront encore demain .

L'Administration compte sur l'esprit d'initiative des chefs immédiats et sur le dévouement du personnel pour mener la tâche prescrite à bonne fin .

3. La note de service n° 21 du 21/05/1946

Réduction des tarifs postaux .

Complément à la note de service n° 20 du 16/05/1946 .

En réponse aux demandes de reprise ou d'échange de timbres débités avant le 20/05/1946 , il y a lieu de faire remarquer que ce genre d'opération est formellement interdit et que d'ailleurs , les tarifs seuls ont été modifiés .

Les timbres non surchargés "-10%" conservent toute leur valeur et peuvent être utilisés comme auparavant .

Exemple : l'affranchissement d'une lettre en service international – 3,15 F pour le premier port – peut être constitué indifféremment des deux manières suivantes :

- a) 2 timbres à 1,50 F et 1 timbre à 0,15 F ou un timbre à 0,10 F + un timbre à 0,05 F > total : 3,15 F
- b) 1 timbre à 1,50 F surchargé , soit 1,35 F , et un timbre à 2 F surchargé , soit 1,80 F > total : 3,15 F

Il est rappelé que seuls les tarifs postaux relevés en septembre 1945 sont affecté de la réduction de 10% .

4. Conclusion

A la lecture de ces deux notes de service , il est plus aisé de comprendre la raison de l'importante diversité des surcharges appliquées par les différents bureaux , confectionnées pour la plupart hâtivement par des petits imprimeurs et artisans locaux . La note de service n° 20 laissant une marge de manœuvre assez large afin de permettre à chaque bureau de s'organiser au mieux et d'être prêt pour le 20/05/1946 , date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs postaux .

D'autre part , la note de service n° 20 est très précise concernant les différentes valeurs à surcharger , ce qui implique certaines précautions à prendre par rapport aux informations fournies par certains catalogues généralistes .

B. LES DIFFERENTES VALEURS SURCHARGEES

Suivant la note de service n° 20 du 16/05/1946 , "chaque timbre à 1,50 F , timbre à 2 F , timbre à 5 F " devait être surchargé .

Par conséquent , les surcharges peuvent se rencontrer sur :

- les timbres à 1,50 F , 2F et 5 F du type Effigie de SM le Roi Léopold II Col ouvert avec V et couronne (n° 691 – 693 – 696) , ce sont les 3 valeurs les plus fréquemment rencontrées (valeurs en cours en mai 1946)



- les timbres à 1,50 F , 2F et 5 F du type Effigie de SM le Roi Léopold II Col ouvert (n° 641 – 643 – 646)



- les timbres à 1,50 F , 2F et 5 F du type Effigie de SM le Roi Léopold II type Poortman (n° 429 – 431 – 433) ; les surcharges rencontrées sur ces trois valeurs sont généralement "de complaisance" ou tout simplement fausses . Le 5 F n'étant plus de stock dans les bureaux le 20/05/1946 .



- les timbres à 1,50 F , 2 F et 5 F du type Lion Héraldique (avec légende à prédominance française ou néerlandaise – n° 682 – 682A – 684 – 684 A – 688 – 688A) . Ici aussi , les surcharges rencontrées sur ces valeurs sont généralement "de complaisance" ou fausses .



- les autres valeurs régulièrement surchargées ne se rencontrent que sur entiers postaux , à titre d'affranchissement complémentaire ou , très rarement , en tant qu'affranchissement du courrier normal ou de documents officiels . Les valeurs neuves avec gomme d'origine de valeurs égales ou inférieures à 1 F n'existent donc théoriquement pas ! Pourtant , on les rencontre régulièrement et ces timbres sont cotés dans les catalogues généralistes . Ces cotes s'entendent pour des timbres surchargés par complaisance .





C. LES ENTIERS POSTAUX

Quels entiers postaux ont été surchargés ?

Suivant la note de service n° 20 du 16/05/1946 , "chaque carte postale simple à 0,75 F et à 2 F , carte postale double à 1,50 F et à 4 F" devait être surchargée .

Tout comme les timbres-poste , plusieurs types d'entiers postaux étaient en cours lors de la diminution des tarifs postaux . De plus , suite à l'augmentation des tarifs du 15/09/1945 , certains entiers avaient préalablement reçu un (ou plusieurs) timbre(s) additionnel(s) , soit sous forme de timbre adhésif , soit sous forme de timbre "mécanique" , ce qui augmente fortement le nombre de combinaisons possible .

Les entiers surchargés , pour répondre aux tarifs postaux en vigueur avant le 20/05/1946 , devaient avoir une valeur nominale de 0,75 F , de 1 F ou de 2 F (valeur initiale de l'entier + complément éventuel) .

Pour simplifier , les différentes possibilités d'affranchissement complémentaire avec des timbres adhésifs ne seront pas détaillées .

A suivre ...

REALISATION ENTRE MEMBRES

Références : REM/Novembre 2022

N° du lot	Code	Pays	N° des timbres	Etat	Cote	Départ	Offre
BELGQUE							
1	CL	B	81	xx	5,00	1,25	
2	CL	B	120	xx	10,00	2,50	
3	CL	B	145	xx	150,00	37,50	
4	CL	B	189	xx	3,00	0,75	
5	CL	B	211/219	xx	100,00	30,00	
6	CL	B	209	xx	160,00	40,00	
7	CL	B	447/454	xx	45,00	11,25	
8	CL	B	458/465	xx	30,00	7,50	
9	CL	B	488/495	xx	70,00	17,50	
10	CL	B	814/822	xx	72,00	18,00	
11	CL	B	868/875	xx	65,00	16,25	
12	CL	B	927/929	xx	67,00	16,75	
13	CL	B	964/966	xx	5,50	1,40	
14	CL	B	979/985	xx	70,00	17,50	
15	CL	B	994/995	xx	15,00	3,75	
16	CL	B	B16/B17	xx	60,00	15,00	
17	CL	B	R90b	xx	18,00	4,50	
18	CL	B	BL78	xx	4,50	1,85	
19	CL	B	BL79	xx	2,50	0,90	
DIVERS							
20	CL	BMU	Oiseaux	⊙	-	3,00	
21	CL	BFA	Oiseaux d'eau	⊙	-	1,00	
22	CL	BFA	Oiseaux de mer	⊙	-	1,00	
23	CL	BFA	Oiseaux de mer	⊙	-	1,00	
24	CL	GIN	Navette spatiale Atlantis	⊙	-	1,00	
25	CL	STP	Conquête de l'espace	⊙	-	1,00	

Ourthe-Hesbaye 2023

Exposition Philatélique Compétitive

Liège-Luxembourg

Prévente du timbre :

« 50 ans de la Reine Mathilde »

Une organisation des Cercles

Royal Philatelic Club de Hesbaye

&

Cercle Royal Philatélique de l'Ourthe



en collaboration avec les « SCOUTS de Waremme »

Les 21 et 22 Janvier 2023

09h00 à 16h00

Collège & Institut St Louis

Avenue du Prince Régent n°30

4300 Waremme

Exposition de propagande

Réunion de la Société Philatélique Belge

Entrée & Grand Parking gratuits, Bar, Restauration sur commande

Contact : 0486 79 45 22 / vaneckejp@hotmail.com

www.philateliehesbignonne.be www.leodiphilex.be



CENTRE
CULTUREL
WAREMME

